

AU JOUR LE JOUR

Volume XXXIII, numéro 6, juin 2021



Année 1963

**Ouverture de la nouvelle
route A15-R132**

À L'INTÉRIEUR

2

Élite et petite noblesse « quittent » en 1760-1761.

6

Du nouveau pour l'été

Le tournage d'une série québécoise de fiction a été réalisé dans nos locaux au mois de juin.

Restez à l'affût...



La Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

WWW.SHLM.INFO

Des nouvelles de nos deux fédérations

Afin d'obtenir tout le support nécessaire à l'accomplissement de sa mission, la SHLM est membre de deux fédérations : la Fédération Histoire Québec (FHQ) et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG). Le mois dernier, nos deux fédérations ont tenu leur assemblée générale annuelle en mode virtuel. La SHLM a participé aux deux réunions et elle était représentée par Mme Caroline Laberge (directrice générale) et M. Stéphane Tremblay (président).

Des élections étaient prévues dans les deux assemblées. À la suite de la tenue de ces élections, il y a eu un changement au niveau de la présidence des deux organismes. La FHQ sera dorénavant présidée par M. Jean-Louis Vallée (Société d'histoire de Sillery) et c'est Mme Jeanne Maltais (Société de généalogie de Québec) qui assumera la présidence de la FQSG. La SHLM félicite et remercie MM. Richard Bégin (FHQ) et Daniel Rose (FQSG), les présidents sortants, pour leur implication dans le domaine de l'histoire et de la généalogie.

L'an prochain, les deux fédérations ont l'intention d'organiser un congrès en mode présentiel (en mai 2022 pour la FHQ et en octobre 2022 pour la FQSG).

Je profite de l'occasion pour souhaiter un bon été à toutes et à tous.

Stéphane Tremblay

Président de la SHLM

Élite et petite noblesse « quittent » en 1760-1761 ...?

Par **Albert LeBeau**

En novembre 2019, l'éditeur et historien Conrad Black signait une chronique dans le National Post de Toronto dans lequel il affirmait qu'à la fin du Régime français l'élite de notre société coloniale avait quitté volontairement (departed) leur patrie pour s'expatrier en France... mais, qu'en est-il au juste ?

D'entrée de jeu, nous reconnaissons que cette affirmation non fondée a été partagée, à tort selon l'historien Marcel Trudel, par plusieurs collègues alors que celle-ci n'était appuyée que sur une base historique nébuleuse du clergé canadien, et non sur des faits.¹ Si M. Black avait changé qu'une seule lettre de ce mot clé, à savoir « deported » au lieu de « departed », cela changerait pour plusieurs, tout le sens et la compréhension de l'histoire du Canada qui a fait suite à la guerre de conquête.

Cette distorsion des faits historiques évoquée par M. Black laisse implicitement sous-entendre qu'au départ des troupes de l'Armée de terre française en 1760, l'élite ainsi que la petite noblesse militaire de la Nouvelle-France auraient volontairement

suivi celles-ci et serait rentrée en France en abandonnant son peuple à lui-même. Selon M. Black le vacuum ainsi créé aurait été rempli par notre « très Sainte Mère l'Église » le clergé qui, lui, resta fidèlement au service de ce petit peuple canadien abandonné.

Il faut savoir que suite à cette guerre de conquête une étude exhaustive des Troupes de la Marine présente en Nouvelle-France nous apprend que 75 % des officiers ainsi que la vaste majorité des soldats de la colonie étaient en fait, des Canadiens de naissance². Il faut aussi admettre que même si les articles #3 et #17 de L'Acte de Capitulation de Montréal³ accordaient aux troupes de l'Armée de terre française ainsi qu'aux Troupes de la colonie de retourner prestement en France, les Canadiens, eux, croyaient que cette mesure de protocole militaire n'était que transitoire, et qu'elle prendrait fin en même temps que la guerre. Et, il va de soi que les Canadiens avaient l'intention de revenir chez eux, aussitôt que possible, à la fin de la guerre en Europe... selon l'esprit des derniers articles #54 et #55 de l'Acte de Capitulation⁴.

Mais, le commandant en chef de l'armée britannique en Amérique

ne voyait pas l'avenir de ces soldats coloniaux canadiens de la même façon, surtout dans ce qui deviendrait bientôt la nouvelle colonie anglaise... la « Province of Québec ». En effet le général Jeffery Amherst avait donné ses ordres à savoir qu'il ne devait pas y avoir d'exceptions aux départs des troupes françaises et surtout pour ceux de la Marine, allant même jusqu'à dire en quittant ses troupes pour New York en novembre 1760 : « ... j'ai été très explicite et je répète que ces soldats doivent retourner en France, qu'ils soient mariés ou non ! Et pour prévenir la désertion appréhendée de ceux qui se sont mariés au Canada vous devez bien les surveiller et même de les garder, le plus longtemps possible, dans l'ignorance de leur destination. »⁵.

Notons que plus tôt en cette dernière année de guerre, au tout début des hostilités à Sainte-Foy, le 28 avril 1760, la très glorieuse prestation des Troupes de la Marine au centre du champ de bataille avait été la clef de la victoire de l'armée française. En fait, lors de ce dernier grand affrontement de la guerre en Amérique⁶, l'élite de la Marine ; les six compagnies de Grenadiers accompagnés de quatre

Élite et petite noblesse « quittent » en 1760-1761 ...?

compagnies de « Canadiens de Montréal »⁷, avaient lors de cette deuxième bataille sur les Plaines d'Abraham, fait culbuter et humilier à la « bayonet the 15th of Foot » le régiment personnel du général Amherst⁸. Ceci justifiait sûrement pour le général Amherst le non-retour au pays de ces redoutables troupes coloniales. Les troupes de l'Armée de terre française avaient combattu pour leur roi tandis que les Troupes de la Colonie et les miliciens, eux, s'étaient battus avec un courage hors du commun pour leur Patrie !

À La Prairie-de-la-Magdeleine il y avait plusieurs officiers de la Marine qui désiraient demeurer et/ou revenir au Canada, et la famille Mézière de L'Espervanche en était un bon exemple. En 1760 cette famille de la noblesse avait quatre fils en service dans les troupes coloniales : Alphonse-Marie – capitaine, 34 ans, Charles-Barromée – lieutenant, 32 ans, Jean-Marie – enseigne-en-pied, 27 ans, ainsi que le jeune Eustache – enseigne, 20 ans. Leur mère, Louise-Suzanne Nolan, 58 ans, ainsi que leurs sœurs ; Marie-Joséphé, 30 ans et Louise-Antoinette, 23 ans, demeuraient à La Prairie depuis le décès en 1750 de leur père Charles-François,

également officier de la Marine et ancien commandant des forts de Chambly et de La Prairie. Charles-Barommée était le seul des quatre frères à être marié ; son épouse était Marie-Anne Testard de Montigny.

Un des grands héros de la Nouvelle-France demeurait depuis peu à La Prairie, il s'agissait d'un autre lieutenant de la Marine du nom de Louis-Joseph Gaultier de La Vérendrye, 43 ans. Louis-Joseph avait, en secondes noces, marié à La Prairie Louise-Antoinette Mézière de L'Espervanche le 31 janvier 1758. Né à Varennes, Louis-Joseph était le plus jeune fils de feu Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye avec qui il avait été au nombre des tout premiers explorateurs à découvrir les montagnes Rocheuses en 1743-44.

Suite à la capitulation de Montréal et le départ obligatoire des Troupes en octobre 1760, le jeune Eustache avait été le seul officier de la famille Mézière à avoir quitté sur les navires anglais depuis Québec avec le gros de cette armée...



Victoire des troupes de Montcalm

destination La Rochelle. Les autres officiers de la famille, tous nés au pays, ont eu la permission de vaquer provisoirement à leurs affaires et ont dû, pour se conformer aux ordres du Général Amherst, quitter leur patrie l'année suivante pour se rendre en France.

En effet, à Québec le 15 octobre 1761, le lieutenant Louis-Joseph Gaultier de La Vérendrye montait abord du navire « l'Auguste » avec ses trois beaux-frères Mézière de L'Espervanche, tout en laissant à La Prairie sa femme Louise-Antoinette ainsi que les autres femmes de sa belle-famille Mézière... car ces officiers croyaient qu'ils allaient tous revenir, tout au plus, dans quelques mois !

Élite et petite noblesse « quittent » en 1760-1761 ...?

Un mois plus tard, soit le 15 novembre 1761, dans une mer déchaînée un grand malheur arriva... « l'Auguste » fait naufrage au large du Cap Breton avec à son bord 153 passagers dont une vingtaine d'officiers de la Marine ainsi que certains membres de leurs familles et plusieurs soldats et matelots. Quelques-uns survécurent, dont les deux frères aînés de la famille Mézière et non les autres qui avaient également quitté La Prairie.

Durant les derniers jours de l'année 1760, les officiers et soldats canadiens de la Marine qui étaient maintenant à La Rochelle et à Bordeaux avaient appris peu de temps après leur arrivée que le roi licenciait le Corps de la Marine. Afin de poursuivre une carrière militaire, les Canadiens étaient invités à se rendre à Rochefort ou Poitiers pour s'engager dans l'infanterie d'un régiment régulier de l'Armée de Terre. La réaction devant cette trahison ? Selon le Sieur De Senneterre, Maréchal-des-Logis au Régiment de Languedoc : « ... aucun n'a voulu y Entendre, et leur Réponse, quazy unanime, a Eté qu'ils Sçavoient le chemin d'Halifax, et qu'ils trouveraient bien le moyen de se rendre En Canada.. »⁹. Enfin, de Halifax tous

ces Canadiens, individuellement ou en petits groupes, iraient en bateau ou par une longue marche au travers la forêt de l'Acadie se rendre au bord du Saint-Laurent et enfin chez eux!

Sur un total de 145 officiers canadiens de la Marine déportés en 1760 et 1761, nous avons répertorié seulement que le tiers de ceux-ci ; ainsi que la vaste majorité de leurs soldats, qui ont réussi à faire le trajet de retour « incognito » au Canada par tous les moyens à leur disposition. Il faut noter également qu'au début de l'année 1760 le roi de France avait aussi renoncé à ses dettes canadiennes, ce qui eut pour conséquence première que plusieurs de ses officiers de la Marine ; seigneurs et/ou fournisseurs de l'armée étaient maintenant ruinés. Cette situation en prédisposait plusieurs à poursuivre leur carrière militaire en France et, même s'ils le désiraient ardemment, à ne pas revenir au Canada et ainsi faire face à leurs nombreux créanciers.

Un jeune officier de la Marine qui fut expulsé du Canada était un certain célibataire âgé de 28 ans, l'officier cadet « Joseph LeBeau », un des onze fils militaires de feu Marien LeBeau (1692-1758),

ancien capitaine de milice de la Longue-Pointe de Montréal. Joseph (Jean-Louis) n'avait pas fait partie des déserteurs après la Capitulation de Montréal et, le 18 octobre 1760, il avait été déporté (Deported ... M. Black) sur un des nombreux navires britanniques avec son capitaine et son unité de la Marine. Joseph arriva au port de La Rochelle le 19 décembre 1760... au pays que son grand-père avait quitté presque un siècle plus tôt ; pays étranger où il ne connaissait personne.

En conclusion, la vaste majorité des officiers ou soldats des Troupes de la Marine nés en Nouvelle-France n'ont pas quitté leur patrie volontairement comme l'affirmait Conrad Black, ils ont tous été forcés à l'exil selon les conditions de « L'Acte de Capitulation de Montréal » et surtout, la volonté revancharde du commandant en chef des Troupes de Terre britanniques, le général Jeffery Amherst.

Post-Scriptum :

Les frères aînés, Alphonse-Marie et Charles-Barromée Mézière de L'Espervanche, tous deux nés au Canada et survivants du naufrage de l'Auguste, sont morts une quinzaine d'années plus tard à Mayenne, Normandie, la région

Élite et petite noblesse « quittent » en 1760-1761 ...?

natale de leur père¹⁰ Le jeune Eustache Mézière est décédé le 25/11/1821 après un long service militaire qui se termina à Saint-André, Île de La Réunion près de Madagascar.

N'ayant revu aucun de ses quatre fils après la déportation des troupes en 1760 et 1761, Marie-Suzanne Nolan, 81 ans, est morte de chagrin à Montréal le jour

de Noël 1782. Également décédée à Montréal, sa fille Marie-Joséphé le 24 mars 1772 ; et toujours veuve à 90 ans, la cadette de ses filles, Louise-Antoinette Mézière de La Vérendrye (sans postérité) est aussi décédée à Montréal, le 3 mars 1825.

Heureusement pour l'auteur, quelques mois après son retour « incognito » du port de La Rochelle, France, son ancêtre

Joseph LeBeau a uni sa destinée de façon expéditive le 18 janvier 1762 avec la douce Marie-Madeleine Payet à Repentigny. Ils eurent une très nombreuse progéniture. Mais, comme ses frères et plusieurs anciens militaires canadiens de la Marine, Joseph a dû tout faire, pendant les premières années d'occupation, pour ne pas être facilement identifié par les autorités britanniques.

Notes:

- 1- « La perte du Canada s'acheva par une émigration massive des officiers des compagnies de la Marine... un élément d'explication, l'absence de liens profonds avec le Canada » sic... - Boris Lesueur, Introduction à l'histoire des troupes de la Marine sous l'Ancien Régime, dans : Répertoire des Officiers des Troupes de la Marine au Canada, 1683-1760. pages 81-82.
- 2- En 1760, en service au Canada : 194 officiers de la Marine (excluant de 20 à 30 cadets)... dont 145 étaient nés au pays. - Répertoire des Officiers des Troupes de la Marine au Canada, 1683-1760... Marcel Fournier – 2017.
- 3- « ... Toute la garnison de Montréal doit mettre bas les armes et ne servira point pendant la présente guerre... ces Troupes se rendront à Québec pour y être embarquées pour le premier port de France (Bordeaux et/ou La Rochelle), par le plus court chemin. ... ». - Articles de la Capitulation de Montréal.
- 4- « ... et si quelques-uns de ces officiers avaient des affaires au Canada, il leur sera permis d'y revenir. ». - Art.# 54
- 5- Instructions du général Amherst au capitaine Anthony Wheelock (à Québec) ; Albany, 17 novembre 1760. PRO. War Office 34/98 / Amherst Papers, / f.175r-177v.
- 6- « ... ces Troupes canadiennes avaient été les seuls à ne jamais avoir céder un seul pouce à l'ennemi... » - Vaudreuil au ministre Berryer, 3 mai 1760, LAC, MG1, AC, C11A, vol.105, f.14, reel F-105.
- 7- De là l'origine du terme... « les glorieux Canadiens de Montréal ».
- 8- « ... en une demi-heure, la moitié de nos officiers et de nos 400 soldats sont tombés. Le corps a été brisé et a retraité à sa position antérieure... » - James Miller, soldat du 15th Regiment ; auteur de : Memoirs of an Invalid. - CKS, U1350/Z9A
- 9- Lettre du sieur De Senneterre, Maréchal-des-Logis ; La Rochelle, 19 décembre 1760, SHD, série A1, vol. 3574, pièce 148.
- 10- Charles-Barromée Mézière décède en 1773 à Laval, Mayenne, France, et Alphonse-Marie Mézière décède trois ans plus tard en 1776 à Château-Gontier, Mayenne, France.

Du nouveau pour l'été

Par Jean-Pierre Labelle

La société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine, en collaboration avec le musée d'archéologie de Roussillon et la participation financière de la MRC du Roussillon, est heureuse de vous présenter une nouvelle activité pour cet été.

Deux rallyes numériques interactifs seront offerts à tous les visiteurs. Ces circuits pédestres permettront de découvrir l'arrondissement historique du Vieux-La Prairie de façon autonome, ludique et éducative, en abordant les thématiques de l'eau et du feu qui ont marqué l'histoire du site.

Les rallyes seront accessibles à partir d'une application mobile, installée directement sur le téléphone intelligent des participants (des frais s'appliquent).

Une mise en situation de style « enquête à thématique historique » sera suivie d'une série de questions, d'énigmes et de codes à résoudre à partir du sens de l'observation des participants.

L'application mobile pourra utiliser la position GPS du téléphone des joueurs pour les guider dans cette quête, les faisant voyager à travers l'histoire.

L'ensemble de la recherche historique des deux rallyes est le résultat du travail de quelques bénévoles de la SHLM.

Nous espérons que cette nouvelle activité soit mise en marche dès l'ouverture de notre saison estivale.

D'autres détails suivront!

AU JOUR LE JOUR

Volume XXXIII

Numéro 6

Juin 2021

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Jean-Pierre Labelle

Rédaction

Jean-Pierre Labelle

Albert Le beau

Stéphane Tremblay

Révision linguistique

Gaétan Bourdages

Jean-Pierre Labelle

Mise en page

Jean-Pierre Labelle

Mise en ligne

Jean-Pierre Labelle

Impression

SHLM

249, rue Sainte-Marie

La Prairie (Québec) J5R 1G1

450-659-1393

info@shlm.info

www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.

**RALLYES
NUMÉRIQUES
AU CŒUR DU
VIEUX-LA PRAIRIE**

Découvrez le site historique
du Vieux-La Prairie à travers
deux rallyes numériques interactifs !

**La force du
fleuve**
Un parcours étonnant pour
les plus aventureux
- 3km -

**LA PUISSANCE DES
FLAMMES**
Un flamboyant défi pour
toute la famille
- 1km -

MRC DE ROUSSILLON

La Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine